



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX SOUTIEN L'INNOVATION ET LA CROISSANCE LOCALE AVEC UNE AIDE DE 28 925 \$ POUR PLUSIEURS PROJETS

Baie-Saint-Paul, le 29 janvier 2025 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 28 925 \$ à plusieurs projets sur son territoire grâce à plusieurs de ses fonds.

Bijouterie Paradis Blouin Inc.

La MRC est fière de supporter les promoteurs dans l'acquisition des actions de l'entreprise Bijouterie Martin Blouin Inc. La principale actionnaire souhaite également procéder à l'achat d'équipements de réparation à la pointe de la technologie, ce qui lui permettra d'augmenter la capacité de fabrication de l'atelier et d'offrir ses services de réparatrice en sous-traitance à d'autres bijouteries. C'est une contribution financière non remboursable d'une somme de 5 000 \$ provenant du Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion qui leur est accordée.

Montréal en Histoires

Depuis son lancement à la fin juin 2023, Cité Mémoire Charlevoix connaît un vif succès auprès des visiteurs et de la population locale. Soucieux de la qualité de l'expérience client et surtout à l'écoute des commentaires des gens qui ont expérimenté le parcours au courant de la dernière année, le producteur, Montréal en Histoires, désire ajouter de nouvelles interventions et apporter des améliorations techniques au projet en bonifiant certains éléments et en augmentant la visibilité de l'ensemble des municipalités de la MRC. Un projet d'amélioration prévoit, entre autres, l'intégration de la géolocalisation des points d'intérêts dans l'application mobile, l'installation de signalisation avec des codes QR sur les parcours ainsi que la création d'interventions techno-historiques. De nouveaux outils promotionnels seront également mis en place pour faire connaître ces améliorations et relancer l'attrait de l'expérience. La MRC de Charlevoix accorde une somme de 18 925 \$ grâce à son Fonds éolien d'innovation et de développement régional.

Camp Le Manoir

Opérant depuis quelques temps sous la même direction générale, le Camp le Manoir et le Centre écologique Port-au-Saumon désirent se doter d'un nouveau système comptable commun répondant mieux aux nouveaux besoins et réalités. La MRC de Charlevoix est heureuse d'octroyer une somme de 5 000 \$ via son Fonds Projets spéciaux au projet d'implantation.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Le Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion vise à aider le démarrage ou l'expansion d'une entreprise sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale.

Fonds éolien d'innovation et de développement régional (Parc éolien de la rivière du Moulin)

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements affectés au Fonds éolien du Parc éolien de la rivière du Moulin permettent de soutenir financièrement des projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré-faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.